

Absence rattrapage, UE validé perdu ?

Par **Reign**, le **24/08/2017** à **04:10**

Bonjour, bonsoir,

Alors j'ai une petit (gros) problème.

J'ai passé ma première année de L1, je n'est pas réussit a validé le S1 et S2 mais dans les deux cas j'ai valide des UE. Mais je n'est pas pût aller a une épreuves de rattrapage du S2. Et si j'ai bien compris je suis mis défaillant pour cette épreuve, donc au semestre et a l'année.

J'aimerais savoir si c'est bien comme cela que ca se passe ? Et si les UE que j'ai obtenus dans les différents semestres sont toujours valide pour l'année prochaine ?

Je vous remercie.

Par **LouisDD**, le **24/08/2017** à **10:15**

Salut

Ouai normalement ça se passe comme ça !

Mais attention ce ne sont pas les matières qui donnent les ECTS mais les unités :si vous avez eu 10 et 8 aux matières d'une même unité, Vous repassez les deux...

(accessoirement on se connaît [smile3])

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/08/2017** à **11:49**

Bonjour

J'ai supprimé mon message vu que Louis vient d'exposer le principe applicable dans votre fac. Mon message n'avait plus d'intérêt.

Par **Reign**, le **24/08/2017** à **12:45**

Ouais je viens de voire ça [smile4] .

Mais le trucs qui me chiffone le plus, c'est si les unités ou j'ai été admis sont toujours valide même en étant mis défaillant ?